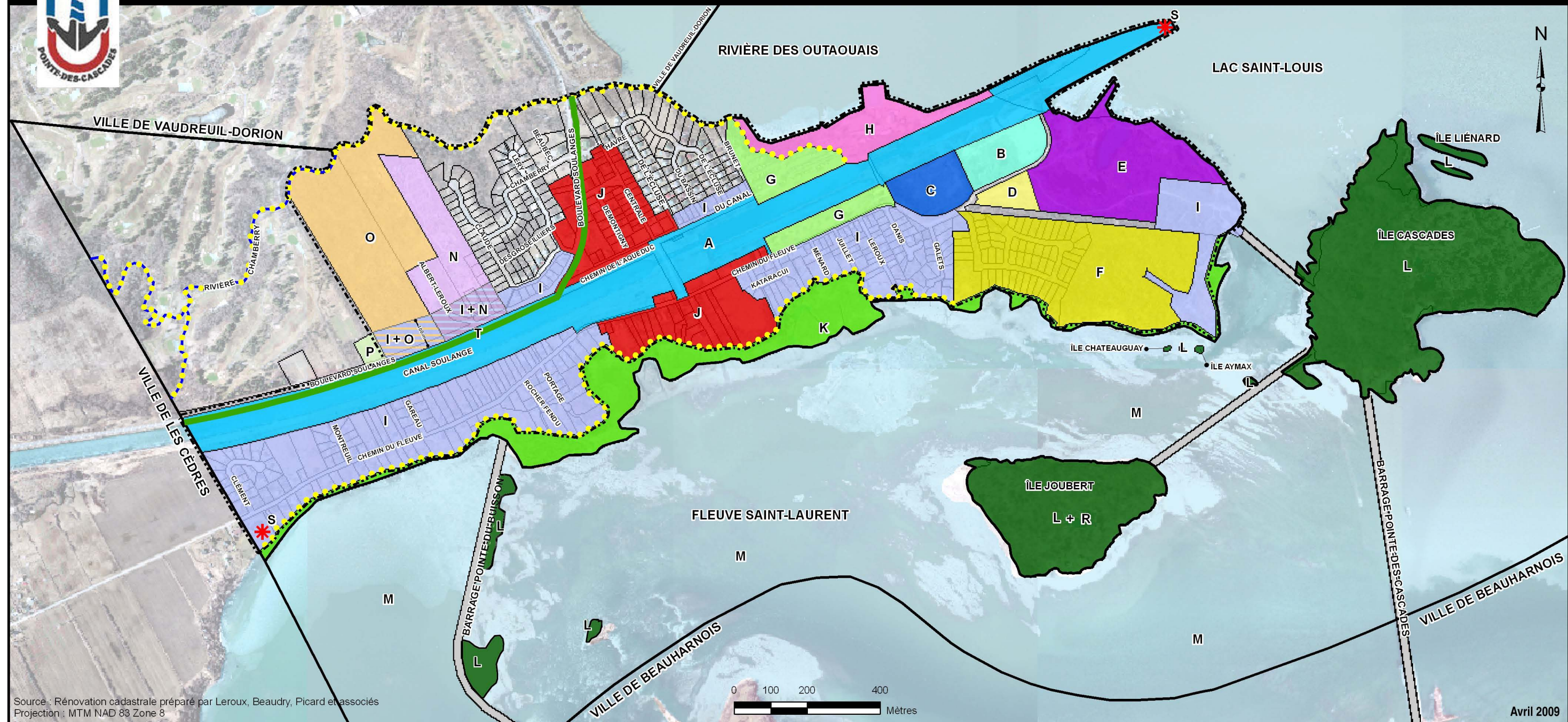




PLAN DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Règlement du plan d'urbanisme numéro 120



Source : Rénovation cadastrale préparé par Leroux, Beaudry, Picard et associés
Projection : MTM NAD 83 Zone 8

Avril 2009

Signes conventionnels

- Cours d'eau
- Étendue d'eau
- Barrage
- Aire à risques de mouvement de terrains
- Périmètre d'urbanisation

Éléments de problématique

- Le canal de Soulanges
- Le bassin no. 1
- Le bassin no. 2
- Les terrains au sud du bassin no. 1
- Les terrains de l'ancienne carrière du canal
- Les lots P-454, P-454-1 et P-454-3 à 59 inclusivement à la pointe Juillet
- Les terrains de camping du canal
- Les terrains de l'ancien centre administratif et d'entretien du canal
- Les terrains compris dans le périmètre d'urbanisation et adjacents au Parc régional du canal de Soulanges
- Le secteur central
- Bande riveraine du Saint-Laurent; sans identification cadastrale
- Les îles du Saint-Laurent
- Les bassins compensateurs vidangés de leur eau en saison hivernale
- Le cimetière de véhicules moteurs et l'aire para-industrielle
- Les terrains vacants
- Les puits municipaux de captage d'eau souterraine et leur périmètre de protection

- Ecosystème exceptionnel
- Point de vue remarquable
- Chemin de paysage

Préparé par :

sotar
Urbanistes-conseils